

7.3.4 Cahier des recommandations architecturales et paysagères



Introduction

Morigny-Champigny bénéficie d'un cadre de vie de grande qualité et compte un nombre important d'éléments bâtis et paysagers remarquables qui témoignent de son histoire.

*La protection et la mise en valeur de notre ville, tant sur le plan paysager que bâti, s'inscrit dans une démarche volontariste que nous devons porter collectivement. **Il appartient à chacun de contribuer à la préservation et à l'amélioration de la qualité générale du cadre de vie.***

L'amélioration de la qualité paysagère et architecturale de la commune passe par le soin apporté aux interventions mises en oeuvre par chacun qu'il s'agisse de réaliser une nouvelle construction, de rénover ou d'étendre sa maison, d'aménager son jardin ou de réaliser une clôture.
A travers tous ces projets personnels, c'est le cadre de vie commun à tous les habitants qui se transforme.



L'objectif de ce cahier est de permettre à chacun d'être acteur de l'embellissement de sa commune. Ce document est avant tout un outil pédagogique de sensibilisation, en apportant des recommandations sur différents aspects techniques, en complément du règlement.



*Il peut être utilisé dès que l'on souhaite réaliser un projet, du plus petit au plus important. **Il sert de guide pour aider chacun à élaborer son projet** en intégrant dans sa réflexion les enjeux de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.*



Pour permettre une utilisation facile et pratique du présent document, les recommandations architecturales sont déclinées par typologie sous forme de fiches thématiques.

Les recommandations concernant l'intégration des capteurs solaires ainsi que celles sur les clôtures et les plantations font l'objet de fiches spécifiques qui concernent l'ensemble du territoire communal.



1.



2.



3.



4.



5.

1

les maisons bourgeoises

2

les maisons de bourg et l'habitat rural des hameaux

3

l'éco-habitat

4

les clôtures

5

les plantations

1. Les maisons bourgeoises

Les maisons bourgeoises situées dans le bourg ou à sa périphérie proche du fait des surfaces de terrain disponibles à l'époque de leur construction, sont de belles habitations construites au XIXe et au début du XXe siècle qui témoignent d'une réelle prospérité. Implantées dans leurs terrains arborés, ces maisons se composent généralement d'un corps principal sur un plan carré ou rectangulaire simple, avec un ou deux étages, sous une toiture à deux ou quatre pentes.

Par la qualité des matériaux utilisés, ces bâtiments sont plus colorés que les maisons de bourg : la modénature des façades est graphiquement très riche grâce aux bandeaux, pilastres, corniches, encadrements de portes et fenêtres, traités majoritairement en valeur plus claire par rapport aux enduits de plâtre ou de chaux.

Les toitures, bien visibles du fait du recul depuis la rue, cultivent avec soin les détails tels que les crêtes en terre cuite ou en zinc, les épis de faîtages ou les girouettes. Leurs pentes sont recouvertes de tuiles, d'ardoises ou de zinc, les souches et les lucarnes ouvragées se positionnent en s'intégrant à la composition des façades.



En cas de rénovation ou de réhabilitation, les teintes, couleurs, matériaux et éléments décoratifs devront être conservés et restaurés dans leur état d'origine.

2. Les maisons de bourg et l'habitat rural des hameaux



Elles sont implantées le plus souvent en bordure de trottoir et en mitoyenneté sur les deux côtés.
Bâties sur des parcelles relativement étroites, les maisons de bourg possèdent en général une volumétrie simple : un rez-de-chaussée, un ou deux étages et un comble à 2 versants.



La composition et le rythme



rythme de façade

Les façades des maisons de bourg sont ordonnées et ornementées, les ouvertures sont disposées de manière régulière inspirées de l'architecture classique, celles-ci se superposent depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la toiture, créant des rythmes verticaux dont la régularité est renforcée par les proportions semblables des baies. Les décors animent les bâtiments grâce aux corniches et aux bandeaux qui soulignent horizontalement et verticalement la façade.



exemples de maison rurale



Le traitement des façades est très important, notamment celui des façades sur rue car il participe à la qualité du cadre de vie du quartier.

En cas de rénovation, il est recommandé de conserver le rythme et la composition de façade de la construction existante.

Pour une construction nouvelle, une façade ordonnée et ornementée est prescrite.

Les matériaux et les enduits

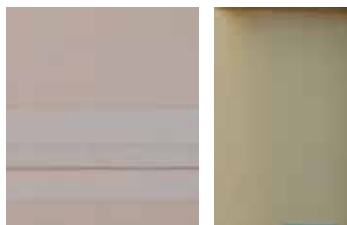


exemple d'enduit couvrant

Les enduits sont des revêtements épais que l'on applique sur le matériau constitutif de la façade. Ils protègent les murs des agressions climatiques et participent à l'isolation thermique. Ils ont également une fonction décorative par leur texture, leur couleur et la réalisation d'éléments de décor : bandeaux, encadrements, corniches...

Les maisons de bourg sont généralement construites en moellons de pierre meulière, de grès et parfois en pan de bois noyé dans la maçonnerie.

Les façades revêtent souvent un enduit couvrant, même si un certain nombre de constructions adoptent des enduits "à pierre vue". Les enduits adaptés au bâti ancien sont à base de chaux, de sable ou de plâtre, colorés dans la masse ou par un badigeon. Certaines maisons anciennes comportent des linteaux en bois destinés à rester apparents.



enduit couvrant



enduit à pierre vue appelé aussi enduit beurré à fleur

L'utilisation d'enduits est particulièrement adapté au bâti ancien car il rend la façade imperméable à l'eau de ruissellement en la laissant respirer.

- Selon la couleur des sables utilisés et le traitement de finition, ils présentent une variété de qualités esthétiques.
- Les enduits à la chaux naturelle s'adaptent aux déformations des murs.



Lorsque les façades sont recouvertes d'un enduit couvrant, il faut éviter de mettre à nu les pierres et conserver l'enduit qui protège les maçonneries des intempéries.

- Conserver les éléments de modénatures présents sur la façade

Au fil du temps, les enduits utilisés sont souvent inadaptés au support :

- Proscrire les enduits ciment qui sont trop rigides et imperméables.
- Préférer les finitions sans trop de relief, qui n'accrochent pas les salissures : brossées, talochées, lissées...



Exemples de ce qu'il ne faut pas faire



l'enduit ciment est particulièrement inadapté au bâti ancien. Le ciment est rigide, il se fissure sans absorber les déformations du bâtiment. Imperméable il retient l'humidité à l'intérieur des murs. De nature chimique différente des maçonneries de pierre ou de terre crue, il n'adhère pas au support et se décolle par plaques.

Les couleurs

Il est important de préserver une harmonie dans la coloration choisie.
Les couleurs utilisés sur les façades sur rue notamment doivent prendre en compte la coloration de l'ensemble de la rue.

POUR LES FACADES

Encadrements
des portes et
fenêtres, corni-
ches et rives

9060 C

9183 C

9186 C

9100 C

gamme
pantone

9200 C

9201 C

9220 C

9221 C

Façades

9222 C

9243 C

9121 C

9122 C

9600 C

9143 C

DS
23-5 C

DS
26-7C

Soubassements

DS
51-6C

DS
55-7C

DS
55-8C

DS
9-3C

DS
7-6C

DS
11-7C



Les constructions devront respecter le plus fidèlement possible le nuancier proposé. Le nuancier est également adapté aux quartiers pavillonnaires

Les devantures commerciales



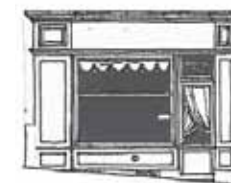
Les devantures de magasins jouent un rôle essentiel dans la scénographie urbaine et la personnalisation du centre-bourg. Dans la mesure du possible, le respect des menuiseries en bois traditionnelles est un atout important pour la qualité visuelle du patrimoine urbain. Il est possible également de trouver des devantures plus contemporaines.



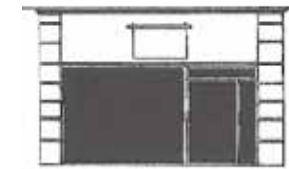
POUR LES DEVANTURES

gamme
pantone

9601 U	9203 C	9563 U	3763 C
8340 C	8281 C	7546 M	9383 U
5425 C	8202G	5405 C	446 C
5405 C	877 C	7420 M	7421 M
8543 C	8402 C	9160 U	7412 C



Exemples de devantures à l'ancienne



Exemples de devantures contemporaines

Les constructions devront respecter le plus fidèlement possible le nuancier proposé. Lors de la pose de rideaux métalliques, le coffre d'enroulement devra être intégré à l'intérieur du bâtiment. Ces rideaux devront être ajourés (grilles).

Les percements

Sont privilégiés les percements (fenêtres, portes, portes cochères, lucarnes, portes fenêtrées...) plus hauts que larges. Dans les constructions anciennes, les proportions des baies, portes ou fenêtres, sont à conserver. Les percements éventuels des baies, s'ils sont indispensables devront respecter l'esprit de composition, libre ou ordonné, de la façade et les proportions des baies préexistantes.



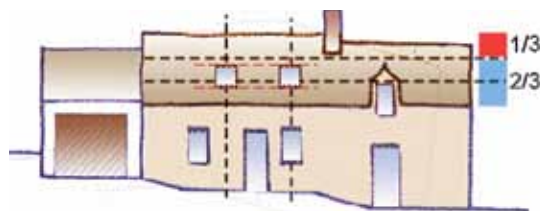
Exemples de percements conseillés:



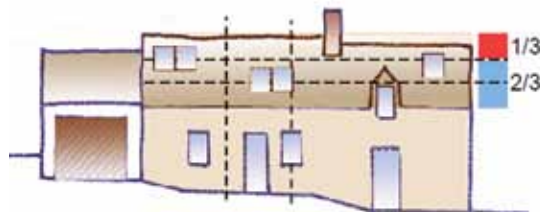
Les ouvertures dans les toits

Lors des réfections des couvertures, les lucarnes anciennes existantes seront conservées ou restaurées dans leur disposition d'origine. Les créations d'ouverture en toitures seront réalisées de préférence sous forme de lucarnes. Leur localisation devra se composer avec les percements de la façade qu'elles surmontent. Les fenêtres de toit en pente «Velux» seront autorisées dans des proportions n'excédant pas 80x120cm. Le moins saillant possible et de la couleur des matériaux de couverture. Placés dans les deux tiers inférieurs du toit et situés dans l'axe des ouvertures de l'étage inférieur ou axés sur la médiane entre 2 baies de l'étage inférieur. lorsqu'ils sont sur le même plan, ils seront alignés sur une seule et même rangée. La juxtaposition d'ouvertures est interdite.

les fenêtres à toit ouvrant «velux» respectant les principes préconisés



A éviter



Les types de lucarnes prescrites dans le cadre de réhabilitations ou de rénovations:



lucarne à deux pans dite «jacobine»



lucarne à guitare



lucarne à croupe dite «capucine»

7.3.4-Cahier des recommandations architecturales et paysagères

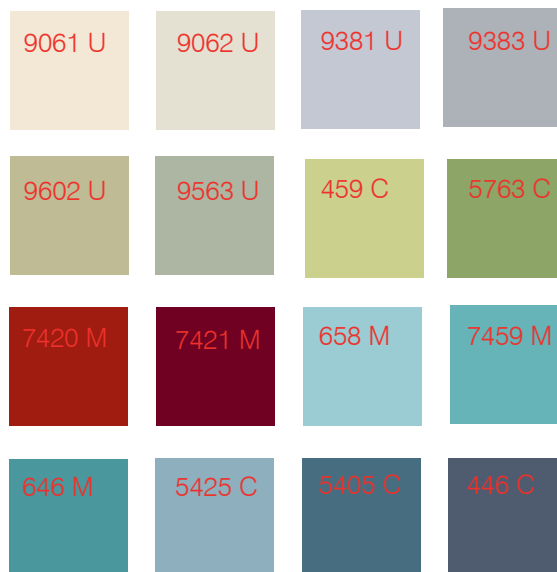


La forme et le dessin des menuiseries ne doit pas nuire à l'harmonie du bâtiment et doit être en cohérence avec son époque de construction. Les volets déposés lors des réfections ou des ravalements de façades, seront, dans la mesure du possible, restaurés et remis en place après travaux.

Exemples de menuiseries : volets à écharpes, volets persiennés, porches, garde en corps en fer...



POUR LES ELEMENTS MENUISES



Les menuiseries comprennent les porches, les fenêtres, les volets, les portes et portails et les ferronneries (balcons, grilles...)

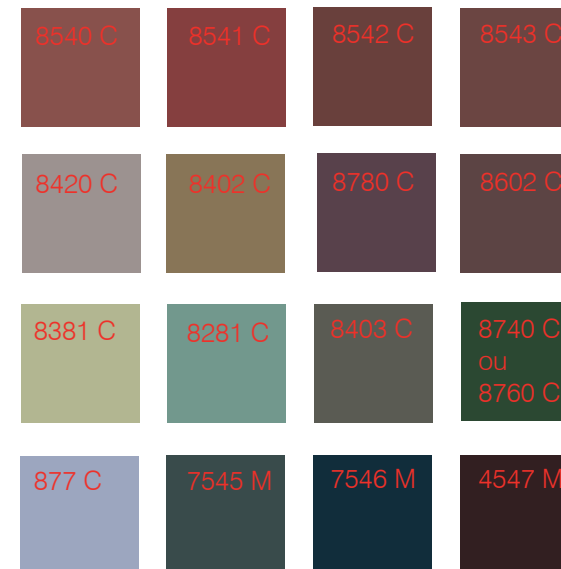


A éviter



Exemple de coloration à éviter. La couleur choisie est trop vive, des tons pastels aurait été plus en harmonie avec la façade

POUR LES ELEMENTS DE FERRONNERIES



Les constructions devront respecter le plus fidèlement possible le nuancier proposé. Il est déconseillé d'utiliser le PVC et les volets roulants. Les volets en bois devront être peints. Le nuancier est également adapté au tissu pavillonnaire.

Les toitures possèdent une certaine unité de forme, de couleur et de texture liée à l'utilisation prépondérante de la tuile plate. D'autres matériaux sont utilisés plus ponctuellement comme l'ardoise ou le zinc.

Les types de toitures prescrites dans le cadre de réhabilitations ou de rénovations:



L'utilisation de bardage et de tuile de bois peut être utilisée si les couleurs s'harmonisent avec la couleur d'origine des toitures traditionnelles (terre cuite). Cette prescription est également valable dans les quartiers pavillonnaires.



*Les toitures seront réalisées de préférence en tuile de type tuile plate "petit moule" (60 minimum au m²).
Les toitures en tuiles seront de teinte rouge terre cuite nuancée.*

7.3.4-Cahier des recommandations architecturales et paysagères

Les éléments décoratifs sont nombreux et de toutes sortes : girouette, enseigne, puits,fontaines, poulies, éléments de ferronnerie, ancrs, volet en bois sculpté....



Tous les éléments décoratifs devront dans la mesure du possible être conservés.

3. L'éco-habitat

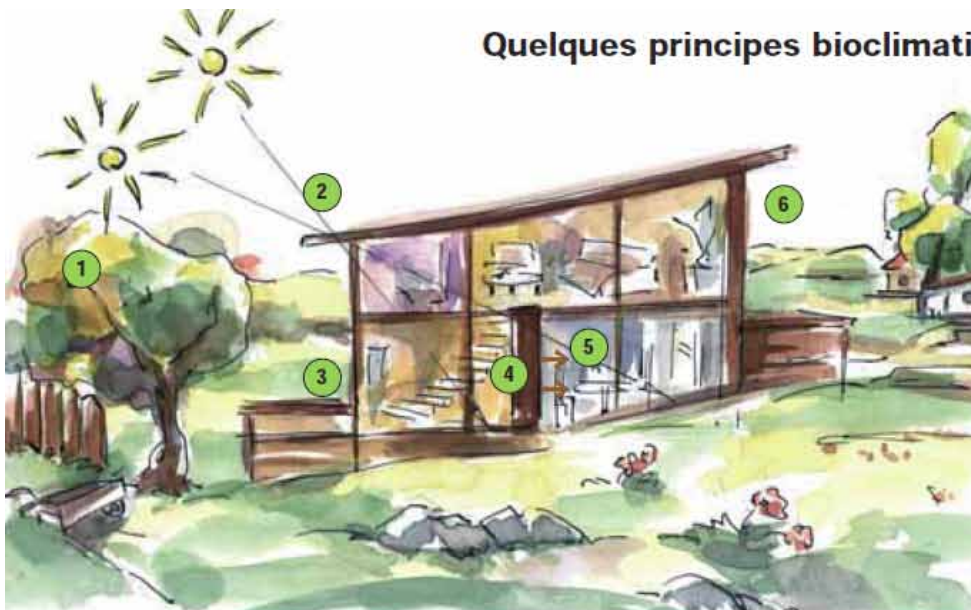
Qu'est-ce-qu'un habitat bioclimatique ?

Un habitat bioclimatique est conçu en fonction de l'environnement dans lequel il s'inscrit. Une telle construction permet de se protéger d'un climat trop rigoureux, de profiter des ressources d'énergies naturelles pour le chauffage et l'éclairage des pièces et de bénéficier d'un air intérieur sain. L'habitat bioclimatique est donc très économe du point de vue énergétique sans nécessairement faire appel à des technologies coûteuses.

Règles de base pour une construction bioclimatique

La conception bioclimatique s'appuie en premier lieu sur une analyse soignée du terrain à bâtir et de son environnement. Cette étude doit prendre en compte des données topographiques (le relief), hydrographiques, microclimatiques et de végétation. L'habitat peut par exemple profiter de l'abri au vent offert par une butte ou une végétation dense. Inversement, un espace dégagé peut offrir des conditions d'exposition favorables à un bon éclairage et à un chauffage efficace du logement par le soleil.

Quelques principes bioclimatiques



- 1 Feuillage caduc laissant passer le soleil d'hiver
- 2 Se protéger du soleil d'été
- 3 Capturer l'énergie par des grands vitrages
- 4 Stocker le rayonnement solaire
- 5 Restituer la chaleur accumulée
- 6 Isolation thermique renforcée

Source: Guide de l'éco-habitat Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

La structure bois



Le bardage bois

Le bardage bois qui est associé en général à une ossature bois est une solution intéressante qui permet de satisfaire beaucoup d'exigences : respect de l'environnement, qualité d'aspect, confort, facilité de mise en oeuvre, légèreté. On trouve dans le commerce une gamme variée de bardages. Outre leur utilisation pour revêtir entièrement les murs d'une maison, ils sont particulièrement adaptés pour la surélévation ou l'agrandissement d'une maison individuelle, ou encore pour des ouvrages annexes : appentis, abris de jardin, garage.



Source: Guide de l'éco-habitat Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

 A éviter



Construire en bois, ce n'est pas donner l'apparence d'un chalet



Les bardages en bois apparents devront être de teintes claires et non brillantes. Un bois ou une lasure plus sombres pourront être utilisés de manière modérée sur de petites extensions.

Les énergies renouvelables

Contrairement aux énergies fossiles, les énergies renouvelables sont inépuisables puisqu'elles font appel à des gisements qui se renouvellent naturellement. Certaines d'entre elles présentent également l'avantage de ne pas produire de gaz à effet de serre. En France, ces différentes sources d'énergies sont de plus en plus valorisées afin de satisfaire les exigences du protocole de Kyoto nécessitant une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre. De même, une directive adoptée par les pays de l'Union européenne en septembre 2001 incite à augmenter la part d'électricité produite à l'aide de ces énergies renouvelables.

La géothermie

La couche superficielle de notre planète est un immense réservoir qui emmagasine naturellement la chaleur solaire. Dès que l'on descend à plus de 60 cm de profondeur, la température du sol est plus élevée que celle de l'air extérieur en hiver. La géothermie utilise cette chaleur ou celle de l'eau souterraine pour chauffer notre logement.

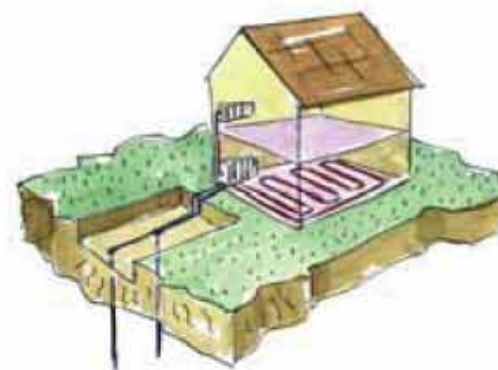
3 exemples de captage géothermique



Captage par forage sur l'eau de la nappe phréatique



Capteurs horizontaux enterrés à environ un mètre



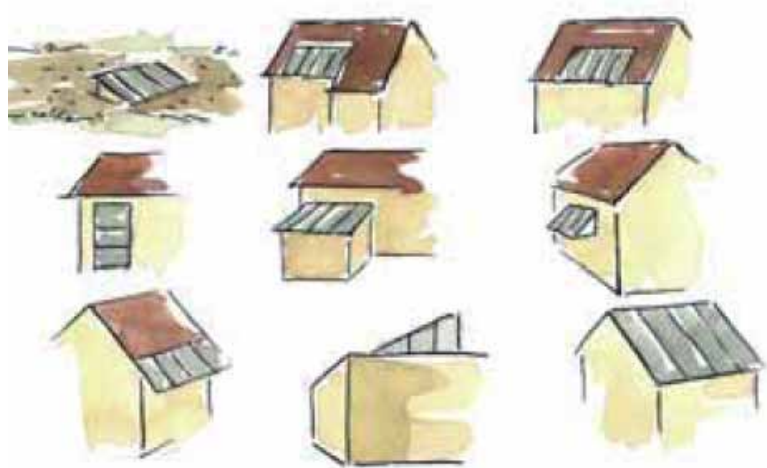
Captage vertical dans le sol avec une ou plusieurs sondes géothermiques

Source: Guide de l'éco-habitat Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

La pose de capteurs solaires est un vrai projet d'architecture

Dans une approche bioclimatique, une isolation performante est prioritaire. Pensez-y avant de vous lancer dans un projet solaire ! Installer des capteurs solaires thermiques ou photovoltaïques n'est pas un acte anodin. L'aspect du bâtiment et au-delà, le paysage bâti et naturel dans lequel il s'inscrit, sont concernés. Cet acte doit donc être précédé d'une analyse qui intègre aussi bien des contingences techniques et réglementaires que des exigences patrimoniales, environnementales et paysagères.

Où mettre les capteurs ?



Source: Guide de l'éco-habitat Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Trop souvent on pense en priorité à la toiture alors que d'autres solutions sont possibles :

- Au sol
- Contre un mur en vertical ou en auvent
- Sur une dépendance
- Sur une annexe
- Contre un mur de clôture
- Etc.



En appenti contre un mur



En auvent

Quelques principes sont préconisés :

- *Evaluer les caractéristiques du quartier et sa valeur patrimoniale: l'harmonie des volumes, des lignes de toits, la continuité des façades, les matériaux et les couleurs... Accorder la plus grande attention à ce qui est déjà là.*
- *Mesurer l'impact visuel des capteurs dans le site naturel, rural ou urbain : en apprécier les points de vue proches et lointains.*
- *Valoriser le bâti existant en trouvant la solution la mieux adaptée à son caractère architectural.*
- *Dans le cas d'une construction nouvelle, permettre l'émergence de nouvelles expressions architecturales*

Quelques exemples de poses de capteurs



Capteur à tube en vertical contre un mur.



La pose de capteurs entre deux toits limite l'impact visuel.



La création de fenêtres de toit peut aussi être l'occasion d'installer des capteurs et de les associer dans une composition d'ensemble.



S'il s'avère difficile d'implanter les capteurs en toiture ou en façade (orientation défavorable, surface réduite, intérêt architectural à préserver), ils peuvent être isolés de la construction et posés au sol, ou adossés à un mur.

Exemple de pose en toiture :

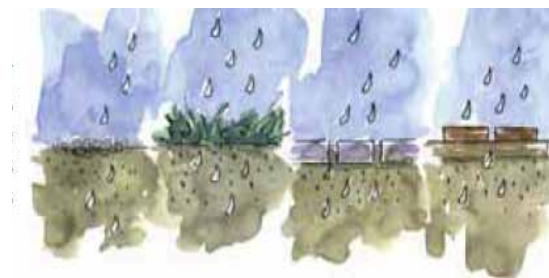


Quelques principes sont préconisés :

- Regrouper les capteurs en un seul ensemble.
- Rechercher une composition qui s'appuie sur les lignes de force du bâtiment (lignes de faîtage, de gouttière...), sur le rythme et les dimensions des percements.
- Être particulièrement attentif aux dimensions et aux proportions des panneaux qui sont déterminantes dans la composition.
- En toiture, encastrent les panneaux dans l'épaisseur de la couverture.
- Privilégier une insertion discrète avec l'existant. Les interventions contemporaines peuvent également s'harmoniser en contrastant avec l'existant.

La gestion des eaux pluviales

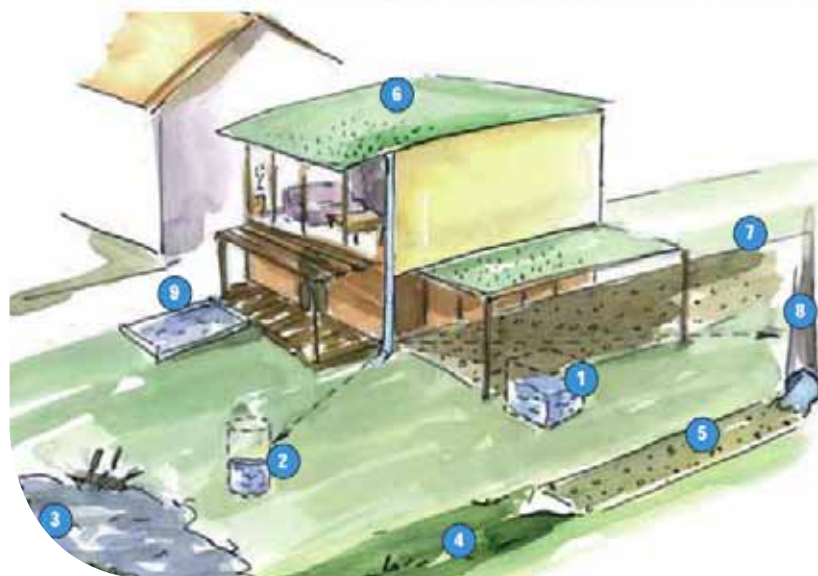
L'imperméabilisation des sols, notamment en zones urbaines, pose le problème de la gestion des eaux pluviales. En effet, les revêtements, ne permettant pas leur infiltration, provoquent une concentration des eaux de pluie vers les réseaux classiques de collecte. Dans certains cas, une telle situation peut générer des inondations. De nouvelles techniques, dites alternatives, proposent des solutions variées pour éviter l'encombrement, voire réduire les réseaux de récupération d'eaux pluviales. Certaines d'entre elles sont adaptées à un usage privatif et nous permettent ainsi de participer aux efforts fournis par les communes.



Favoriser l'infiltration des eaux de pluie par des sols non étanches

Source: Guide de l'éco-habitat Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Différentes solutions de gestion des eaux de pluie sur une parcelle



- 1 Citerne enterrée ou dans la cave pour récupération (arrosage, voire sanitaires)
- 2 Puits d'infiltration dans sol perméable (ou puisard)
- 3 Mare
- 4 Noue (fossé)
- 5 Tranche drainante
- 6 Toiture végétalisée
- 7 Sol drainant (non étanche) même sur les zones accessibles aux voitures
- 8 Limitation des rejets vers le réseau public
- 9 Bassin

Source: Guide de l'éco-habitat Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

4. Les clôtures

3 grandes catégories de clôtures

L'analyse des clôtures existantes actuellement sur le territoire communal montre 3 grandes familles de clôtures :

- murs pleins enduits, murs en meulière ou en pierre, souvent associés à des grandes propriétés ou à des maisons anciennes de qualité
- mur bahut surmonté d'une grille (ou d'éléments de clôtures en bois), souvent doublé de végétation. Dans la plupart des cas, le choix d'essences persistantes et très denses (souvent du thuya), banalise le paysage et ferme les vues sur les jardins.
- clôtures végétales (souvent haie monospécifique)

Certaines clôtures présentent une réelle qualité esthétique : il peut s'agir de clôtures anciennes accompagnant une belle propriété ou de clôtures plus récentes mais dont la composition donne une clôture de qualité. (La combinaison des différents matériaux, le choix judicieux d'essences végétales adaptées au territoire et la perméabilité relative qu'elles offrent)



Pourquoi un cahier de recommandations sur les clôtures ?

Implantées le long des rues, des voies et des chemins, les clôtures figurent parmi les éléments les plus perceptibles du paysage. Elles s'insèrent dans un environnement naturel ou bâti qu'elles transforment en apportant leur caractère propre.

Souvent associées à la végétation, elles assurent la transition entre espaces publics et privés.

Parmi les trois types de clôtures identifiés, certains sont plus présents et ont plus leur place dans certains quartiers :

- dans le centre-bourg et les hameaux, les murs pleins seront privilégiés
- dans les quartiers pavillonnaires en périphérie du centre, les murs bahuts seront privilégiés

Dans tous les cas, l'évolution de la clôture ne devra pas favoriser l'isolement visuel. Il est préférable de recréer des clôtures végétales ou semi-végétales (mur bahut surmonté d'une grille et complété de végétation), avec un choix judicieux d'essences de telle sorte que les végétaux évoluent au fil des saisons et participent à la qualité du cadre de vie de la commune. En effet, les clôtures assurent la transition entre l'espace privé et l'espace public et la végétation plantée dans les domaines privés participe de façon importante au paysage collectif.



Les murs pleins

Les matériaux préconisés

En cas de création d'un mur plein, il est recommandé de réaliser des murs en pierre ou en meulière.

Les joints

La couleur des joints doit être en harmonie avec la pierre. Ils ne seront pas trop creusés ni trop plats.

Le chaperon

Il est préconisé que le mur soit surmonté d'un chaperon.



Le mur bahut surmonté d'une grille

Mur bas, entre 60 et 80 cm de hauteur.

Il peut être en pierre, en meulière, en brique ou enduit. La couleur de l'enduit est à adapter en fonction de la couleur de la façade du bâtiment.

Eviter les imitations de pierres ou les fausses briques.

Préconisé



Brique

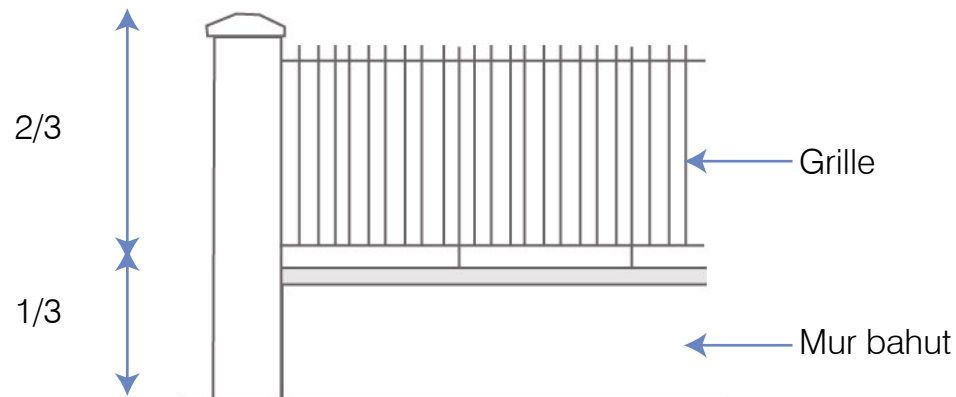


Enduit

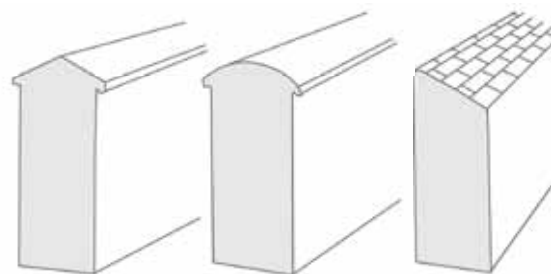


Pierre meulière

Déconseillé



Il peut être surmonté d'un chaperon fait de tuiles, de briques ou maçonnerie. Le chaperon sert de protection contre les eaux pluviales ; il favorise le ruissellement des eaux pluviales et éloigne les écoulements du mur afin d'en éviter la dégradation. Le chaperon peut posséder une ou deux pentes.



Le mur bahut surmonté d'une grille

Le dispositif en surélévation du mur

Selon les quartiers, il peut être en fer ou en bois, mais le barreaudage doit être de préférence vertical et ajouré.

Eviter les clôtures pleines. Le PVC est déconseillé.

Le sommet des lattes à claire-voie bois doit rester sobre . Le sommet des ferrures doit respecter une certaine sobriété. Ceux-ci devront s'inspirer notamment,des exemples ci-après :



Lors de la conception des clôtures, il faut prévoir l'intégration des éléments techniques : compteurs EDF et GDF, boîtes aux lettres, interphone...

On peut ainsi placer les coffrets en retrait dans le mur, derrière un portillon en façade...

Les compteurs peuvent être habillés dès lors qu'ils restent repérables et accessibles sans obstacle. Les coffrets peuvent être peints après passage d'une première couche d'accrochage

Préconisé



Déconseillé



Le mur bahut surmonté d'une grille

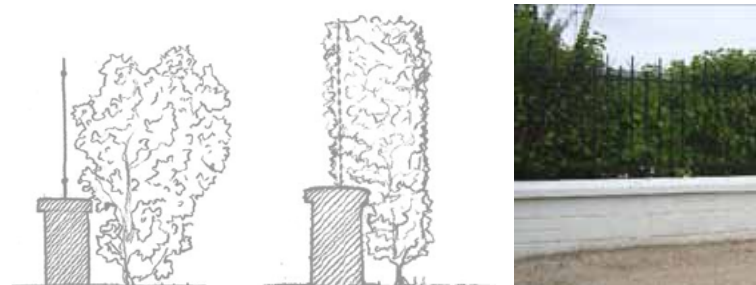
L'accompagnement végétal ou le dispositif d'occultation

Privilégier le végétal, en reprenant les conseils donnés pour la clôture végétale.

Haie plurispécifique, composée de végétaux à feuilles persistantes et de végétaux à feuilles caduques.

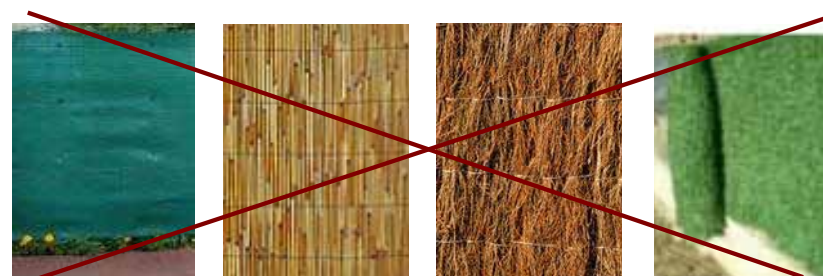
Dans ce cas-là, il convient de choisir des végétaux ayant le même rythme de croissance afin de permettre un bon développement de tous les végétaux.

Il est déconseillé d'occulter la grille (ou le portail composé d'une grille) par une plaque de tôle ou par tout autre système occultant : plastique, canisses ou haie artificielle en rouleau.



Haie libre

Haie taillée



Occultant en plastique

Canisse

Brande de bruyère

Haie artificielle en rouleau

Une clôture végétalisée offre des fonctions nombreuses et diverses

- **Fonction environnementale** : les feuillages, les fleurs ou les fruits des arbustes offrent un éventail de couleurs et de senteurs qui viennent rythmer le paysage au fil des saisons.
- **Fonction climatique** : elle protège les espaces stratégiques du jardin et de la maison contre le vent, le froid et le soleil.
- **Fonction écologique** : une haie locale offre une diversité végétale qui procure abri et nourriture aux insectes, rongeurs et oiseaux du jardin.
- **Fonction agronomique** : elle crée un espace tampon entre le jardin et l'espace urbain ou naturel et permet de limiter le ruissellement des eaux pluviales dans les parcelles en pente.

La clôture végétale

Les végétaux

Privilégier les haies libres ou taillées composées d'espèces locales ou d'espèces plus ornementales : mélange d'arbres et d'arbustes aux feuillages caducs et persistants. Ces haies présentent les avantages d'une meilleure intégration paysagère, d'une meilleure souplesse dans la taille, d'une meilleure résistance aux maladies et parasites, et d'un meilleur équilibre écologique

Choisir des végétaux ayant le même rythme de croissance afin de permettre un bon développement de tous les végétaux

Eviter les haies taillées monotones et rigides constituées d'une seule essence (thuyas, chamaecyparis, cupressus...) : elles sont tristes, invariables durant les saisons et souvent étrangères au paysage.



La haie

Forme stricte, ambiance plus urbaine

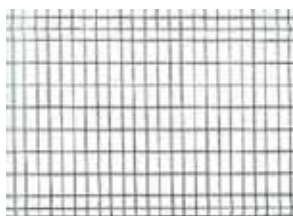
- peut servir de clôture
- en haie basse (<1,20m), permet de garder des vues
- nécessite des tailles régulières plus ou moins astreignantes suivant les essences



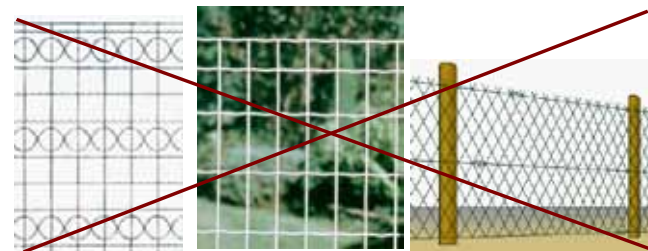
Le grillage accompagnant le végétal

Privilégier un grillage de couleur foncé (gris, noir, vert), au motif simple et rigide afin d'éviter l'affaissement de la clôture.

Préconisé



Déconseillé



Le portail et les piles

Pour une bonne harmonie de la clôture, il est préférable que les portails et portillons soient de la même hauteur que la clôture et que tous les éléments qui la constituent.

Les portails doivent être réalisés dans des proportions rectangulaires, avec leur partie supérieure horizontale ou en arc simple.

Les portails seront traités en ferronnerie si la clôture est accompagnée d'une grille, en bois si la clôture est en bois.

Ils seront peints de couleur identique à celle de la clôture.

Les piles de clôture accompagnent les portails et portillons et doivent s'aligner au mieux à la hauteur de la clôture. Elles peuvent être surmontées d'un couronnement en harmonie avec le style de la clôture.

Eviter les grilles trop travaillées ainsi que les portails pleins en PVC.

Privilégier les portails en bois.

Harmoniser la couleur avec les éléments de la construction.



5. Les plantations

Où planter dans le jardin?

La largeur de la rue, comprise le plus souvent entre 6 et 10 mètres, implique de planter avec circonspection. Ce sont souvent les plantations latérales de l'espace privé plus que celles de l'espace public qui donnent à la rue son caractère. On appelle "emprunt", cette végétation plantée dans les domaines privés qui déborde sur l'espace public et participe de façon importante au paysage collectif. Toutefois, la rue reste formellement fermée par les clôtures.

L'intérêt de planter son jardin est multiple : la végétation participe agréablement au cadre de vie des habitants, elle isole visuellement de l'espace public, elle protège de l'ensoleillement et elle draine le terrain naturel des eaux de pluie.

Des précautions doivent être prises quant à la plantation d'arbres de haute tige dans les jardins. En effet, il s'agit d'arbres à grand développement nécessitant de l'espace, aussi bien en hauteur, qu'en largeur que sous terre. Afin de bien choisir son emplacement, il convient de :

- Laisser la place pour le développement des racines : en général le volume occupé par les racines est le même que celui de toute la ramure, il faut donc compter au moins 20 m² d'emprise au sol pour un arbre en moyenne.
- Planter à au moins 7-8 m de la façade de l'habitation, afin d'éviter (ou de limiter) tout conflit avec les racines (détérioration des fondations ou de certaines installations publiques) et de limiter les risques de chute en cas de tempête.
- Penser aux distances réglementaires avec le voisinage et aux lignes électriques qu'un arbre adulte peut facilement atteindre.
- Penser à la croissance future de l'arbre, à l'ombre qu'il projettera, notamment en hiver, quand le soleil est bas.
- Il est également opportun de planter dans le jardin un arbre en fonction de la provenance des vents dominants afin de protéger l'habitation.

Il faut apporter un soin particulier au choix des essences à planter afin de préserver l'équilibre écologique tout en offrant des qualités esthétiques remarquables.

Les arbres et arbustes des espaces privés participent à l'ambiance de la rue, c'est pourquoi il convient de choisir les essences d'arbres de manière appropriée afin de ne pas banaliser le paysage et de respecter les caractéristiques du quartier dans lequel on se trouve.

Le traitement des espaces extérieurs, en particulier côté rue, doit favoriser le végétal. En fonction de l'importance du retrait, les espaces extérieurs, compris entre l'espace public et la construction pourront comprendre ou non des arbres de haute tige.

- Préférer un arbre caduc (qui perd ses feuilles en automne) à l'ouest de la véranda ou de la maison afin d'éviter le soleil des soirs d'été qui surchauffe l'intérieur de la maison et de profiter du soleil rasant de l'hiver.

- Éviter de choisir certains conifères et de les planter à proximité de la maison : ils poussent vite et apportent une ombre dense pouvant se montrer gênante en hiver ou au printemps.

- Les arbres fruitiers attirent les insectes ; il faut donc les planter à l'écart de l'habitation.

Trois critères conditionnent le choix des essences à planter :

- *l'adaptation au milieu* : les facteurs climatiques (froid en hiver, chaleur en été, pluviométrie), les différents types de sols, leur structure, leur acidité, leur alimentation en eau et leur profondeur, les volumes disponibles, tant pour le houppier que pour les racines permettent de définir une palette de végétaux propres à s'adapter.

- *le choix esthétique* : les essences peuvent être sélectionnées selon le type de feuille, leur forme, leurs couleurs. La persistance du feuillage, la floraison et la fructification peuvent être des objectifs recherchés. Enfin, le port de l'arbre doit répondre à des contraintes d'environnement autant qu'à un choix esthétique.

- *les critères de gestion* : les possibilités d'approvisionnement, la vitesse de croissance, la longévité de l'arbre, la sensibilité aux attaques parasitaires peuvent influencer le choix final. Dans tous les cas, les espèces indigènes seront utilisées de préférence.



Voici une liste non exhaustive d'espèces pouvant être plantées

Arbres de haute tige

- Chêne
- Tilleul
- Erable
- Bouleau
- Cerisier
- Epicéa
- Cèdre
- Robinier



Dans la vallée dont le sous-sol est composé d'alluvions et sur les plateaux, les essences suivantes sont bien adaptés à la nature du sol :

- cèdres
- cyprès
- pins



Dans les terrains un peu humides, il convient de planter des espèces adaptées telles que :

- le saule blanc
- le frêne commun
- l'aulne glutineux
- le peuplier tremble.



Arbustes

- rosier
- lilas
- sureau noir
- tamaris
- hibiscus
- genévrier
- deutzia
- wegelia
- viorne
- spirae
- cotoneaster
- noisetier pourpre



Haies

Persistants :

- troène
- houx
- laurier
- cotonéaster
- if
- buis
- eleagnus ebbingei
- nerprun alaterne
- photinia



Caducs :

- abélias
- forsythias
- seringat
- glycine (sur sols acides)
- hydrangea
- camérisier à balai
- cornouiller
- charme
- aubépine
- hêtre
- noisetier
- bourdaine



Bandeau

Bande horizontale saillante disposée en général au droit des planchers et qui marque visiblement la limite des étages en rompant la monotonie des façades. Ils ont également une fonction de protection des façades contre le ruissellement des eaux.

Brisis

Partie inférieure d'un versant de comble brisé (qui comprend deux pans d'inclinaisons différentes sur un même versant).

Corniche

A l'extérieur, la corniche est une forte moulure en saillie qui couronne et protège une façade, et sur laquelle sont souvent établis les chenaux. A l'intérieur, il s'agit de toute moulure poussée ou raccordée à la jonction des murs et du plafond.

Croupe

Pan de toiture rampant à l'extrémité d'un comble. De forme triangulaire ou trapézoïdale, elle est délimitée par deux arêtières et un égout.

Linteau

Élément qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au dessus de l'ouverture.

Lucarne

Ouverture ménagée dans un pan de toiture pour donner du jour et de l'air aux locaux sous comble. La lucarne se différencie des châssis, vasistas, et fenêtre pour toits en pente par le fait que sa baie est verticale et abritée par un ouvrage de charpente et de couverture.

Meulière

Pierre dure, caverneuse, légère, inaltérable, à base de silex ou de silicate de chaux sans calcaire. Extraites surtout dans le bassin parisien, elles sont utilisées à l'état brut pour les murs d'élévation.

Modénature

Proportions et dispositions de l'ensemble des vides et des pleins, ainsi que des moulures et membres d'architecture qui caractérisent une façade.

Moellon

Petit bloc de pierre calcaire, plus ou moins taillé, utilisé pour la construction des murs en pierre maçonnée.

Parement

Face visible d'un élément : il peut s'agir en maçonnerie d'une face apparente d'un élément de construction, pierre, moellon, brique, enduit...

Persienne

Dispositif de fermeture externe d'une baie composé de panneaux articulés repliables de part et d'autre de l'ouverture. Les panneaux peuvent être pleins ou persiennés, c'est-à-dire constitués de lamelles inclinées en abat-jour. Les persiennes peuvent être en bois, en tôle métallique.

Soubassement

Partie inférieure d'un mur, souvent en empiètement de quelques cm sur le nu de la façade, parfois aussi en retrait, par arrêt d'un enduit suivant une ligne horizontale à une quinzaine de cm au dessus du sol, ou au niveau du plancher du rez-de-chaussée.